



POLE FORMATION ET EMPLOI

BF du 22 MAI 2020



Document de travail

POINT GENERAL

Document de travail



EMPLOI

Point Service Civique

Document de travail



Service Civique – Point à date

Rappel :

Date limite de retour : 14 mai 2020

220 missions attribuées par l'Agence Nationale du Service Civique

176 DEMANDES - 11 RÉGIONS										
Alpes Côte d'Azure	Auvergne Rhône Alpes	Bretagne	Centre Val de Loire	Grand Est	Haut de France	Ile de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire
5	10	2	2	8	5	1	2	2	3	13
Accompagnateur 3.0										
1	3			1	2	1		1		1
Médiateur 3x3	Médiateur 3x3			Médiateur 3x3	Médiateur 3x3	Médiateur 3x3		Médiateur 3x3		Médiateur 3x3
2	6	3	3	5	4	3		6	6	6
Accompagnateur vivre ensemble		Accompagnateur vivre ensemble	Accompagnateur vivre ensemble	Accompagnateur vivre ensemble						
	3									3
	Basket Santé									Basket Santé
1	13	1	5	8	8	7	3	3	4	10
Promouvoir et développer le Basketball										
8 missions	30 missions	5 missions	9 missions	15 missions	17 missions	5 missions	5 missions	9 missions	6 missions	32 missions

Répartitions des missions par thématiques

6	53	10	44	63
---	----	----	----	----

Comités : 8 demandes
Ligues : 4 demandes
Club : 163 demandes

TECHNICIENS

Point Décisions / Recours

Document de travail



CFT – Point recours

Toutes les décisions liées phases retours notifiées (à l'exception de celle concernant le club de Saint Delphin – échanges en cours avec la CFT)

102 décisions notifiées

A ce jour, 38 recours enregistrés concernant 29 clubs

La CFT se réunira fin juin pour examiner l'ensemble des recours déposés.

OFFICIELS

- # ERO : Statisticiens et Formateurs 3x3
- # Règles 5x5
- # Règles 3x3



Modifications composition ERO

ERO Pays de la Loire

CTO : Cynthia LE QUILLIEC en remplacement de Aurélie BONNAN

responsable OTM : Laurence BAILLY (pas de changement)

responsable des Observations des arbitres CF : Nicolas SORIN (pas de changement)

responsable de la formation : Christophe CONCILLE en remplacement de Cynthia LE QUILLIEC

ERO – Formateur Ref.3x3 et Statisticiens

ARA	Référent Refs 3x3	MENDES	Marc-Antoine
ARA	Référent Statisticiens	GAULTIER	Mathieu
BFC	Référent Refs 3x3	INGREZ	Julien
BFC	Référent Statisticiens	SEGUIN MILLER	Alexandre
BRE	Référent Refs 3x3	CHEREL	Jérôme
BRE	Référent Statisticiens		
CVL	Référent Refs 3x3	CARRAZEDO	Maxence
CVL	Référent Statisticiens		
GES	Référent Refs 3x3	MEYER	ISHAN
GES	Référent Statisticiens	BERNHARD	DENIS
HDF	Référent Refs 3x3	LAVECOT	ROBIN
HDF	Référent Statisticiens	DESMIS	DAVID
IDF	Référent Refs 3x3	KOVALTCHOUK	Jérémy
IDF	Référent Statisticiens	MOLLET	Christian
NOR	Référent Refs 3x3	DELAUNE-DAVID	Vanessa
NOR	Référent Statisticiens	THIBERT	Florent
NAQ	Référent Refs 3x3	CLOCHARD	Stéphane
NAQ	Référent Statisticiens	GEOFFRE	Guillaume
OCC	Référent Refs 3x3	AURE	Jimmy
OCC	Référent Statisticiens	PIQUE	Alexandre
PDL	Référent Refs 3x3	RENIE	Christophe
PDL	Référent Statisticiens	HUARD	François
PAC	Référent Refs 3x3	KLAI	HAMZA
PAC	Référent Statisticiens	HERRMANN	PIERRE

NOUVELLES REGLES FIBA 2020

La FIBA vient de publier et mettre en ligne le 27 mars les changements de règles pour 2020-2021

Le texte publié explique les raisons des changements, reprend les articles modifiés, sans fournir les interprétations associées qui seront diffusées ultérieurement.

Il a été traduit en français par le pôle formation.

Il est soumis à l'approbation du BF pour mise en application en France pour la saison 2020-2021, en incluant les matches de préparation et non du 1^{er} octobre 2020, date du début de la saison internationale de la FIBA.

S'intègrent à cette approbation les ajustements des règles publiées en 2019 dont la mise en application a été reportée pour la saison 2020-2021.

REGLES FIBA 2019 RESTANT A VALIDER

Rappel des ajouts aux règles FIBA de 2019 dont la validation a été reportée à 2020 par le BF

Art 4.3.1 : Pas de tee-shirt sous le maillot

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable seulement en LNB + LFB + NM1 + LF2
(« Une tolérance sur la couleur des accessoires et le port d'un tee-shirt sous le maillot est acceptée dans les autres divisions sur l'ensemble du territoire »).

Art.29.2.3 : Lors d'une faute technique d'un attaquant, lors de la remise en jeu qui suit, le chronomètre des tirs ne doit pas être réinitialisé mais doit continuer à partir de là où il a été stoppé.

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux (déjà appliqué au HN)

Interprétation 18/19-12 : Pas de temps-mort ni remplacements possibles entre les lancers-francs d'une série quand bien même cette série est interrompue par le tir de lancer-franc d'une faute technique

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux (déjà appliqué au HN)

REGLES FIBA 2019 RESTANT A VALIDER

Interprétation 29/50-49 à 51 : Remise en jeu avec 14 secondes en zone avant à la suite de toute violation ou faute commise par une équipe contrôlant le ballon dans sa zone arrière (même pour un ballon sorti du terrain)

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux (déjà appliqué au HN)

D'autres corrections mineures ou reformulations sans changement de sens du texte initial ont été apportées dans les Interprétation Officielles

NOUVELLES REGLES FIBA 5x5 A VALIDER POUR 2020-2021

Règles FIBA 2020 à valider pour 2020-2021

Art. 5 - Blessures et assistance au joueur :

Le joueur doit également être remplacé si toute personne sortie de la zone de banc de son équipe ou membre de sa délégation pénètre sur le terrain pour lui porter assistance (même si des soins ne sont pas prodigués)

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux

Art. 15 - Action de tir :

Réécriture du texte pour bien différencier le commencement du tir sur drive, l'attraper-tirer en mouvement et le tir normal.

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux

Art. 33 - Notion de cylindre :

Réécriture de l'article avec différenciation des notions de cylindre des défenseurs et non porteur, et celui des porteurs du ballon dont le cylindre est davantage protégé.

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux

NOUVELLES REGLES FIBA 5x5 A VALIDER POUR 2020-2021

Art. 35 - Double Faute :

Remplacement de la notion complexe de nécessité de « 2 fautes à sanction identique » (problématique des fautes d'équipe et fautes sur tir) par celle de 2 fautes de même catégorie (« 2 fautes personnelles » ou 2 « fautes antisportives ou disqualifiantes »)

→ Proposition HNO et CFO : applicable à tous les niveaux

Art. 37 - Faute antisportive C4 :

Résolution du cas de la faute sur l'intercepteur qui part en contre attaque sans avoir encore contrôlé le ballon et qui a le chemin ouvert vers le panier.

On ne parle plus strictement du « dernier défenseur ». Pour être antisportive, la faute ne doit plus forcément être commise par un défenseur (le nouvel attaquant ne doit pas nécessairement avoir déjà pris le contrôle du ballon) : cela concerne tout joueur qui commet un contact illégal sur un autre qui progresse vers le panier adverse alors qu'il n'y a aucun autre joueur entre le joueur qui avance, le ballon et le panier

→ Proposition HNO et CFO : applicable à tous les niveaux

NOUVELLES REGLES FIBA 5x5 A VALIDER POUR 2020-2021

Art. 48-49 - Devoirs du marqueur et du chronométrateur :

Allègement officiel de 3 anciennes tâches qui incombaient au marqueur, qui basculent sur le chronométrateur ou l'aide marqueur :

- Gestion des remplacements
- Levée des plaquettes de faute
- Mise en place des signaux de faute d'équipe

→ **Proposition HNO et CFO** : applicable à tous les niveaux

Art. B.8.3.14 - Clarification de l'inscription des fautes sur bagarre

Quand un coach entré sur le terrain lors d'une bagarre est lui-même sanctionné pour ne pas avoir prêté assistance aux arbitres ou qu'il est disqualifié pour participation active aux événements, et que d'autres membres du banc d'équipe sont sanctionnés pour être entrés sur le terrain, une seule faute « B2 » ou D2 » (selon qu'il participe ou non à la bagarre) doit être enregistrée à son compte.

→ **Proposition** : applicable à tous les niveaux

NOUVELLES REGLES FIBA 5x5 A VALIDER POUR 2020-2021

Annexe F – Arbitrage vidéo

- Clarification des procédures.
- Le contrôle vidéo doit désormais être effectué par 2 arbitres dont obligatoirement le Crew Chief et l'arbitre qui a sifflé.
- La communication finale de la décision doit être désormais prise par l'arbitre qui a sifflé pour éviter que l'on puisse penser que le Crew Chief ait pu changer de lui-même la décision du collègue qui a sifflé.
- Pas d'ajout de nouveau cas d'usage de la vidéo

→ **Proposition HNO** : Avis favorable à ce que ces procédures soient appliquées par la LNB et la LFB si cela est leur choix.

→ **Note** : la LNB a validé l'ajout de cas vidéo supplémentaires aux cas qu'elle utilisait actuels et réduits :

- Identification du tireur de lancers-francs (substitution de tireur)
- Revoir pour maintenir, relever ou baisser le niveau d'une faute antisportive (dans les 2 dernières minutes du match ou de la prolongation)
- Valeur d'un panier à 2 ou 3 points (pendant toute la rencontre)

→ **Proposition HNO** : Avis favorable à ce que ces ajouts soient appliqués de la même façon par la LFB si cela est son choix.

NOUVELLES REGLES FIBA 3x3 – AVANT AVRIL 2020

Règles et Interprétations FIBA 3x3 (apportées avant avril 2020)

Principales dispositions

- **Art. 7-2** : Deux (2) lancers-francs sont toujours attribués après la 7^{ème} faute d'équipe sur action de tir ou non, sur tir à 1 point comme sur tir à 2 points. Cependant sur faute sur tir réussi : toujours 1LF)
- **Art. 7-5** : Les fautes techniques ne sont pas sanctionnées de 2 LF à partir de la 7^{ème} faute d'équipe (toujours 1 LF)
- **Art. 7-6** : Le lancer-franc de la faute technique doit être administré immédiatement avant toute autre sanction
- **Art. 9** : Un joueur ne doit pas non plus conserver le ballon dos au panier de côté pendant plus de 5 secondes (en dribblant ou non). En l'absence de chronomètre des tirs, l'arbitre doit annoncer et décompter visuellement les dernières secondes.

→ **Proposition CFO / Pôle 3x3** : applicable à tous les niveaux immédiatement

NOUVELLES REGLES FIBA 3X3 – AVRIL 2020

Règles et Interprétations FIBA 3x3 (apportées en avril 2020)

Principales dispositions

- **Art. 3** : Nommage : Le Superviseur devient le **Superviseur Sportif**
- **Int.5.2 et 5.3** : Si un ballon dévié sur une passe ou un dribble pénètre dans le panier, la valeur du panier est celle de là où se trouvait le porteur du ballon.
- **Art. 7** : ajout d'une vingtaine de vidéo explicatives aux principes 1 à 3.
- **Exemple 7-16** : Précision si cumul d'une faute défenseur et d'une faute technique attaquant : balle à la défense.
- **Exemple 8-17** : Faute dans le ½ cercle lors de la reprise du jeu après un panier marqué : faute à ne pas prendre en compte (seuls l'avertissement ou la faute technique sont possibles)
- **Art. 9 principe 2** : refaire son lacet (ou remettre en forme son équipement) n'implique le remplacement obligatoire du joueur que si cela retarde le jeu.
- **Exemple 9.3** : Enchaîner plusieurs actions (ex : dribbles et conservation du ballon) en restant dos au panier pendant 5 secondes est une violation d'antijeu
- **Exemple 11.1** : confirmation de l'impossibilité de demander un temps-mort après un panier marqué sans faute, même en prolongation. Le jeu doit se poursuivre sous le panier.

→ **Proposition CFO** : applicable à tous les niveaux dès l'été 2020

NOUVELLES REGLES SUR L'EQUIPEMENT DU BASKETBALL F 2020

Equipement du Basketball

Nouvelles dispositions sur l'équipement des salles de basketball

Validité des équipements

- Après achat, un équipement approuvé par la FIBA à la date d'achat reste valide pendant 8 ans. Après cette période de 8 ans, tout équipement qui n'est plus approuvé par la FIBA doit être remplacé.

Note FFBB : vérifier auprès de la FIBA si ce matériel peut être utilisé pendant 8 ans en compétition européenne sans pénalité si les normes d'équipement de la compétition changent.

Restructuration des niveaux de compétition FIBA pour les exigences en équipement :

- Niveau 1 : Compétitions des équipes Nationales, Compétitions internationales de clubs, autres compétitions nationales de club de haut-niveau (élite)
- Niveau 2 : toute autre compétition non incluse dans le niveau 1.

Panneau d'affichage :

- Un carré rouge doit indiquer la situation de pénalité pour fautes d'équipe (au lieu du chiffre 5)
- Un « O » (pour « Overtime ») doit indiquer la période de prolongation (à la place du E)
- Proposition : Pas d'obligation en France, même en LNB, sauf pour les clubs Européens (si imposés)
- Il doit être possible d'ajouter et de supprimer des fautes de joueur indépendamment des fautes d'équipe (→
- Proposition : Incitation des clubs (car problème récurrent dans certaines salles)

Niveau 2 :

- La distance entre ligne de fond et capitonnage du support du panier doit être \geq à 1 m

Ajustements :

- Nombreuses précisions de normes techniques sur les ballons, sols, stickers, capitonnage, panneaux publicitaires, zones de spectateur

DIRIGEANTS

e-Licence

Campus 2020

Document de travail



- **Deux actions de formation :**
 - Une pour les clubs et comités sur <https://ffbb.sportef.com>
 - Une pour les licenciés sur www.ffbb.com (Tutoriels vidéos + FAQ)

- Un teaser sur le nouveau processus de licence **sur la page YouTube FFBB Formation**, ce teaser sera partagé aussi sur les **réseaux sociaux** de la FFBB.

- Une **communication en cours de construction pour eFFBB** avec les différents services :
 - note,
 - Tutoriel,
 - et infos des services.

- **Impact CM déploiement :**
 - Impact minime, nous gardons les mêmes dates butoirs.
 - Si besoin, rajouter dans la FAQ licencié et FAQ club/comité une question.
 - Si besoin, ajouter une information dans les ressources en ligne

➤ Ce qu'il nous reste à faire :

- Publier le module « Cas non-éligibles » pour le 15-18 mai.
- Envoyer les tutoriels vidéos licenciés sur YouTube FFBB
- Publier la FAQ Club-Comité
- Création en cours **des tutoriels vidéos** notamment sur « gestions du processus de validation ».
- Retour de correction** des différents services sur les modules « Gestions du processus de validation » (mi-mai) & « Nouveau référentiel » (Début Juin).
- Créer le module facturation** en Juillet et **Module Spé Comité** pour Juin.

➤ Bilan sur les retours des modules :

- 285 inscrits** (au 14/05/20)
- La **durée courte** des modules semble correspondre au public (93%).
- 18%** des participants n'avaient jamais suivi de formation sur sporteef.
- 90%** des participants conseilleraient à la participation du module.
- 91%** des participants ont trouvé les informations utiles.
- Le module sur le processus de validation est attendu

➤ Les modules & dates de sorties

MODULE 1

Avril 2020

Introduction : La nouvelle ère du Basketball pour les clubs !

Dans ce module, préparez-vous à découvrir les changements à venir pour les futurs licenciés, dans leurs pratiques du basketball.

MODULE 2

Mai 2020

Effectuer une demande de renouvellement d'affiliation

Ce module va vous donner les clés pour réaliser votre renouvellement d'affiliation.

MODULE 3

Mi-Mai 2020

Cas non éligible : les règles à savoir

Ce module va vous permettre d'identifier les cas non éligible au processus dématérialisé de prise de licence.

MODULE 4

Mi-Mai 2020

Gestion du processus de validation

À l'issue de ce module vous allez être capable de maîtriser le processus dématérialisé de prise de licence.

MODULE 5

Juin 2020

Un tout nouveau référentiel de licence

Tout ce dont vous devez savoir et maîtriser à propos de la nouvelle offre de licence club FFBB.

MODULE 6

Juillet 2020

Gestion de la facturation

Ce module va vous donner les informations importantes et nécessaires à la facturation du nouveau référentiel de licence.

Mi-Mai 2020

Votre FAQ : les réponses aux questions que vous vous posez !

Une foire aux questions qui recense les questions les plus fréquemment posées sur la nouvelle offre et sa dématérialisation.

- Un module « **Spécial Comité** » est prévu en Juin pour les aider dans leurs démarches et répondre à leurs questions techniques sur le nouveau processus.

CAMPUS 2020 – 27 au 30 aout 2020 – Saint Paul lès Dax (40)

- Maintien de l'organisation. Prendre en compte les mesures sanitaires et leur évolution.
- Une **relance communication** sur les inscriptions est nécessaire (cf. point inscription)
- Co-construction des modules : une **dizaine de retour sur notre questionnaire post-campus**.
- Un point sur les inscriptions au 14/05/2020 : 18 inscriptions.

Emploi	Communication	Réunion & travail collaboratif	Former et se former à l'informatique	Veille	Citoyen	Dossier Disciplinaire	Compétition
5	3	5	0	2	1	0	2



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com